



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

indemnités journalières

Question écrite n° 122278

Texte de la question

M. Jean-Paul Dupré attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur la proposition de rallongement du délai de carence dans le privé et son instauration dans le public. Au lieu d'améliorer l'efficacité du système, le Gouvernement se contente de diminuer les prestations et s'attaque de manière insupportable aux plus fragiles. En effet, les économies attendues de ces mesures sont sans réelle portée (seulement 200 millions d'euros) et se traduiront par le nivellement par le bas. En outre, cette proposition méprise les médecins, les fonctionnaires et les salariés. Il lui demande donc de renoncer à ces mesures parfaitement injustes qui n'apportent aucune réelle solution notamment en matière de lutte contre la fraude aux prestations sociales qui n'est ici qu'un prétexte à une nouvelle régression de notre système de protection sociale.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Paul Dupré](#)

Circonscription : Aude (3^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122278

Rubrique : Assurance maladie maternité : prestations

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 novembre 2011, page 12194

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)